Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

DREAL/SECLAT

affaire suivie par : Romain Hannedouche
romain.hannedouche@developpement-durable.gouv.fr

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Le 6 novembre 2026

Objet : Projet de centrale agrivoltaïque et raccordement électrique à Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Housset et Le Herie-la-Viéville (02)

N° d'enregistrement : 025387/A P

Vous avez saisi l'autorité environnementale le 4 novembre 2026 pour avis sur le projet cité en objet via le portail de l'évaluation environnementale.

Ce projet a déjà fait l'objet d'un avis dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire de la centrale agrivoltaïque. Il s'agit de l'avis n°2024-8274 du 13 novembre 2024[1] mis en ligne sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Hauts-de-France.

L'étude d'impact initiale de la centrale solaire n'a pas évolué ; elle a été complétée par l'étude d'impact relative au raccordement électrique porté par RTE. Il en ressort que le projet a peu évolué et qu'en conséquence, sur le fond, l'étude d'impact du raccordement n'est pas de nature à modifier l'avis susmentionné.

L'étude d'impact du raccordement précise page 43 que la période d'intervention des travaux sera adaptée aux périodes favorables à la faune.

1 https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/8274_avis_centrale_agrivoltaique_monceau_le_neuf_faucouzy_housset.pdf

Je vous informe que la MRAe maintient donc l'avis précité, et recommande vivement au service instructeur de la demande d'utilité publique de réglementer les dates des travaux du raccordement conformément à la mesure de réduction R1 prévue dans l'étude d'impact de la centrale agrivoltaïque.

La présente information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France et devra être jointe au dossier d'enquête publique avec l'avis initial.

Le Président de la Mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France,



Hervé Schmitt

Copies : Préfecture de l'Aisne